

<https://lemouvementassociatif.org/la-rentree-politique-des-assos/>

https://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2024/10/LMA_dossier_rentree_assos_2024_web.pdf

**Plaidoyer LMA L'association doit rester
UN LABORATOIRE D'IDÉES- UN CREUSET DU FAIRE ENSEMBLE- UN
BOOSTER DES TERRITOIRES - UN LIEU D'EXPRESSION CITOYENNE- UNE
ÉCOLE DE LA DÉMOCRATIE- UN MOTEUR DE L'INNOVATION SOCIALE**

Des constats

La crise démocratique la plus grave que la France ait connue". En avril 2023, l'historien Pierre Rosanvallon s'inquiétait de l'état de notre démocratie.

Dans ce contexte, si la liberté d'association a acquis une valeur constitutionnelle en 1971, le droit au financement des associations n'a pas été consacré. L'exercice d'une liberté essentielle dépend de sa valeur juridique autant que des moyens financiers alloués pour assurer son effectivité.

ON OBSERVE UNE TENDANCE DE RENFORCEMENT DES CONTRÔLES ET, PLUS SPÉCIFIQUEMENT, UNE VOLONTÉ D'ENCADREMENT DE L'ACTION ASSOCIATIVE (le C.E.R) ...Et perte de moyen de fonctionnement.

Il est donc urgent de renforcer les ressources de ces structures.

La manière de financer les associations reflète une certaine vision de notre démocratie.

Les associations constituent un contre-pouvoir dont la marge d'action révèle la bonne santé de nos régimes démocratiques, incarnant la démocratie du quotidien et la cohésion sociale.

Le monde associatif, c'est la solidarité et l'entraide pour les plus précaires et les plus isolés. C'est offrir à tous et toutes les bienfaits du sport, de la culture, de l'art, du théâtre et autres loisirs. C'est participer à l'éducation pour tous et transmettre des valeurs humanistes, quels que soit l'âge et la classe sociale. C'est alerter, s'indigner et mettre en lumière des faits sociétaux auprès des pouvoirs publics.

C'est choisir une société où tout ne peut pas être axé sur l'enrichissement personnel et la rentabilité.

C'est pour cela que les associations sont essentielles à la richesse démocratique.

Elles sont autant de lieux où les citoyens s'unissent pour agir sur le quotidien et pour oeuvrer en faveur de l'intérêt général.

Face à la précarisation du financement associatif, financer peut devenir un moyen de contrôler l'action des associations. Pourtant, rappelons-le, les associations ne sont pas là pour contenter les pouvoirs publics, ce n'est pas leur fonction démocratique.

La mise en place d'un Contrat d'Engagement Républicain que toute association subventionnée ou agréée doit signer illustre cette relation trop souvent verticale entre les pouvoirs publics et le monde associatif. 10 ans après la signature de la Charte des Engagements Réciproques entre l'État, les collectivités et Le Mouvement associatif, la relation entre pouvoirs publics et associations semble à reconstruire.

Cette tentation de contrôler l'action associative par ses financements peut entraîner des conséquences terribles à moyen ou long termes : handicap, droit au logement, couverture maladie universelle, contraception, lutte contre le SIDA.

Où en serions-nous sans les associations qui ont refusé de céder à la fatalité, qui ont décidé d'agir pour ce qui leur semblait juste, parfois contre l'ordre établi ou la législation en vigueur ?

La question des libertés associatives et de leur financement sont les deux faces d'une même pièce. Ces thèmes attestent du manque d'ambition du politique dans son soutien à l'action citoyenne. Le modèle associatif est puissant, agile, et adapté aux besoins d'individus qui se rassemblent pour s'engager, avec 70 000 créations d'associations chaque année, 1,5 million

d'associations actives, des millions de bénévoles et près de 2 millions de salariés. Ces chiffres montrent la volonté citoyenne de s'engager pour l'intérêt général.

Il est temps de dire haut et fort que ce qui concerne les associations nous concerne tous et toutes. Car là où l'État est parfois incapable de répondre aux besoins, il y aura toujours des citoyennes et citoyens prêts à se réunir et agir de manière désintéressée. Répondre aux besoins des associations, c'est aussi répondre à la crise démocratique.
Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif

Des valeurs et des ambitions

Le monde associatif, c'est la solidarité et l'entraide pour les plus précaires et les plus isolés. C'est offrir à tous et toutes les bienfaits du sport, de la culture, de l'art, du théâtre et autres loisirs. C'est participer à l'éducation pour tous et transmettre des valeurs humanistes, quels que soit l'âge et la classe sociale. C'est alerter, s'indigner et mettre en lumière des faits sociétaux auprès des pouvoirs publics. C'est choisir une société où tout ne peut pas être axé sur l'enrichissement personnel et la rentabilité. C'est pour cela que les associations sont essentielles à la richesse démocratique. Elles sont autant de lieux où les citoyens s'unissent pour agir sur le quotidien et pour œuvrer en faveur de l'intérêt général.

Nos principales demandes au Gouvernement

Nos solutions pour pérenniser le modèle associatif

REVALORISER LA SUBVENTION ET L'INITIATIVE ASSOCIATIVE

Urgence à ce que la subvention redevienne un élément structurant de financement du monde associatif. Elle n'est pas une dépense mais un investissement en faveur de l'intérêt général.

RÉENGAGER LE PARTENARIAT « ASSOCIATIONS / POUVOIRS PUBLICS »

Un changement de posture est à opérer, de part et d'autre, pour sortir d'une relation contrainte financeur-financé, souvent déséquilibrée, et pour aller dans une démarche de co-construction.

PRÉSERVER LE « FINANCEMENT DE LA CONTRADICTION »

Financer ne doit pas être un moyen de contrôler l'action des associations.

La force associative et citoyenne s'exprime également dans la liberté des associations de porter des projets en contradiction avec les orientations politiques.

RÉINVESTIR LE FINANCEMENT DU FONCTIONNEMENT

Il faut sortir de la logique prédominante du financement par actions car cela entretient l'insécurité des associations. Dans le cas des associations employeuses, par exemple, le financement par actions ne permet pas la pérennisation des emplois.

FORMER AUX MODÈLES ASSOCIATIFS

Il faut expliquer et rendre visible ce qu'est l'économie associative, ce sur quoi elle repose et ce qu'elle produit.

ROMPRE AVEC LA LOGIQUE COURTTERMISTE

Pour participer pleinement au projet de société, l'association doit retrouver la vision à long terme dont la prive les pressions économiques court-termistes qu'elle subit actuellement, en bénéficiant de financements pluri-annuels.

AUGMENTER LES SUBVENTIONS DE L'ÉTAT ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DESTINÉES AUX ASSOCIATIONS

En fixant à 2,5 % l'a part du budget de l'État consacrée aux associations et en mettant en œuvre une loi de programmation pluriannuelle de financement de la vie associative pour sa contribution à l'intérêt général.

CONSOLIDER LA DÉFINITION DE LA SUBVENTION ET EN FAIRE LE MODE DE FINANCEMENT PRINCIPAL DES ASSOCIATIONS

CRÉER DE NOUVEAUX EMPLOIS « AIDÉS » D'UTILITÉ SOCIALE ET CITOYENNE, PÉRENNES ET DE QUALITÉ,

ABROGER LE CONTRAT D'ENGAGEMENT RÉPUBLICAIN et revenir à LA CHARTE D'ENGAGEMENTS RÉCIPROQUES SIGNÉE EN 2001 LORS DU CENTENAIRE DE LA LOI DE 1901, ET RENOUVELÉE EN 2014 DANS L'OBJECTIF DE RENFORCER LA COOPÉRATION DES ACTEURS PUBLICS ET DES ASSOCIATIONS AU SERVICE DE L'INTÉRÊT GÉNÉRAL.

RETRAVAILLER ENSEMBLE LES CONTOURS ET PRINCIPES D'UNE RELATION PARTENARIALE CONSTRUCTIVE ENTRE POUVOIRS PUBLICS ET ASSOCIATIONS,